

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 1^{er} juin 2015, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s:

Madame Ginette Breault	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Ghislaine Leblond

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le Maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015

Monsieur Johnny Pizar maire, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h31.

15 06 083

2. Adoption de l'ordre du jour du 1^{er} juin 2015

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 1^{er} juin 2015, soit adopté tel que présenté.

- 1.- **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée**
 - 5.1. **Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest**
 - 5.1.1. **Adoption du règlement – Règlement numéro 247-2015 modifiant le règlement de zonage 225-2012 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires**
 - 5.1.2. **Pacte rural – Financement du projet «Forêt-témoin de Barnston-Ouest»**
 - 5.2. **Remerciements – Madame Denise Mayrand**
- 6.- **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. **Les Comptonales – 10 ans**
 - 6.1.2. **CIME – Portail web estrien conciliation travail-famille-études**
 - 6.1.3. **Expo Vallée de la Coaticook**
 - 6.1.4. **Les Habitations Hestia**
 - 6.1.5. **Invitation au tournoi de golf de la MRC de Coaticook**
 - 6.1.6. **Jeunes ruraux de Barnston**
 - 6.2. **Divers**
 - 6.2.1. **Correction du Joyau et des procès-verbaux – Rose Mary Schumacher**
 - 6.2.2. **Location d'une toilette chimique – Parc de Way's Mills et Fête de la Saint-Jean-Baptiste**
 - 6.2.3. **Déclaration de compétence – Boues des fosses septiques – Entente (MRC)**
 - 6.2.4. **Logo de la municipalité (version électronique)**
 - 6.2.5. **Information – Promotion des services aux proches aidants et aux aînés de la MRC de Coaticook**
 - 6.2.6. **Lettre de démission de Madame Michèle Dutrisac-Kilburn**
 - 6.2.7. **Lettres de remerciements**
 - 6.2.8. **FQM – 74^e Congrès annuel**

- 6.2.9. Entretien de la patinoire 2015-2016 – Jean-François Cliche
- 6.2.10. Demande de Madame Denise Mayrand – Acte de servitude
- 6.2.11. Nomination au Comité Forêt – Jori Baldwin
- 6.2.12. Nomination au Comité consultatif en urbanisme (CCU) – Linda Morin
- 6.2.13. Correspondance – Madame Lyriane Carignan-Perron

6.3. Règlement

- 6.3.1. Avis de motion –Règlement 248-2015 relatif à la circulation restreinte des camions et des véhicules-outils sur le réseau municipal

7.- Rapport du Maire et des conseillers

- 7.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres comités par monsieur le Maire
- 7.2. Rapport des conseillers

8.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

- 8.1 Dépôt du rapport mensuel

9.- Rapport de la directrice générale

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2. Contrat de déneigement du chemin Way's Mills – Ministère des Transports
- 9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur le chemin Kingscroft
- 9.4. Réfection du pavage au-dessus d'un ponceau – chemin Holmes
- 9.5. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier
- 9.6. Fête du Canada
- 9.7. Vacances estivales

10.- Trésorerie

- 10.1 Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

11.- Divers

12. Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

15 06 084

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Rien à signaler.

15 06 085

5.1.1. Adoption du règlement – Règlement modifiant le règlement de zonage 225-2012 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires

Règlement numéro 247-2015 modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires dans la zone R-3

Considérant que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest juge à propos de modifier son règlement de zonage afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires dans la zone R-3;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de zonage numéro 225-2012;

Considérant qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débiter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur;

Considérant qu'un projet pour l'implantation de sentier est en cours;

Considérant qu'un avis de motion a été donné à la séance du conseil tenue le 7 avril 2015;

Considérant qu'un premier projet de règlement a été adopté à la séance du conseil du 7 avril 2015;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 27 avril 2015;

Considérant qu'un second projet de règlement a été adopté le 4 mai 2015;

Considérant qu'un avis public de demande de participation à un référendum a été publié le 11 mai 2015;

Considérant qu'aucune demande d'ouverture de registre n'a été formulée;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk, Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;

Que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest adopte le présent règlement et décrète ce qui suit :

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le présent projet de règlement porte le numéro 247-2015 et s'intitule « *Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 225-2012 afin d'autoriser les activités récréatives extensives linéaires dans la zone R-3* »

Article 3

Le règlement de zonage sera modifié par l'ajout, à la section « usages et construction spécifiquement autorisés » de la grille de spécifications de la zone R-3 de cet usage spécifique : « Activités récréatives extensives de type linéaire » ainsi que d'un « X » à la case de la zone R-3.

Article 4

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité

5.1.2. Pacte rural – Financement du projet « Forêt-témoïn de Barnston-Ouest »

La lettre de confirmation du financement du projet, par le Pacte rural, est déposée aux membres du conseil.

15 06 086

5.2. Remerciements – Madame Denise Mayrand

ATTENDU la résolution 15-05-081 et que les recherches pour un cadeau représentatif de la municipalité ont été infructueuses ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby, et il est résolu;**

Que le conseil réitère son souhait d'offrir, à Madame Denise Mayrand, un cadeau d'une valeur de 50\$ maximum afin de souligner son départ, mais surtout son implication envers la municipalité tout au long de ces années.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

15 06 087

6.1.1. Les Comptonales – 10 ans

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond, et il est résolu ;**

Que la municipalité verse la somme de 250\$ à titre d'aide financière dans le cadre de la 10^e édition de l'événement.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.2. CIME – Portail web estrien conciliation travail-famille-études

La demande est déposée aux membres du conseil.

6.1.3. Expo Vallée de la Coaticook

La demande est déposée aux membres du conseil.

6.1.4. Les Habitations Hestia

La demande est déposée aux membres du conseil.

15 06 088

6.1.5. Invitation au tournoi de golf de la MRC de Coaticook

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité autorise le paiement total de 400\$ pour inscrire, la conseillère Ghislaine Leblond ainsi que l'inspecteur en bâtiment et environnement Yvan Vanasse, au Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook qui aura lieu le 16 juillet prochain.

Que la municipalité autorise le paiement pour les inscriptions des employés accompagnés de leur conjoint s'ils désirent y participer.

Adoptée à l'unanimité

15 06 089

6.1.6. Jeunes ruraux de Barnston

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la municipalité verse la somme de 60\$ à titre d'aide financière.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

15 06 090

6.2.1. Correction du Joyau et des procès-verbaux – Rose Mary Schumacher

ATTENDU que Madame Denise Mayrand révisait les procès-verbaux et le volet français du journal Le Joyau;

ATTENDU que Madame Mayrand déménage et que les besoins de révisions des procès-verbaux et du journal Le Joyau sont toujours présents;

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que Madame Rose Mary Schumacher soit responsable de la révision des procès-verbaux ainsi que du volet français du journal Le Joyau.

Que la municipalité accorde, à Madame Schumacher, un montant de 10\$ mensuel pour la révision des procès-verbaux et un montant de 25\$ pour la révision des 11 parutions du journal Le Joyau.

Adoptée à l'unanimité

15 06 091

6.2.2. Location d'une toilette chimique – Parc de Way's Mills et Fête de la Saint-Jean-Baptiste

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale de faire la location d'une toilette chimique pour la saison estivale 2015 ;

Que cette toilette soit installée sur le site de l'ancienne caserne, sur le chemin Way's Mills.

Que le conseil municipal mandate la directrice générale de faire la location d'une toilette chimique pour le 24 juin 2015 dans le cadre de l'activité des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste qui se tiendront au parc de Kingscroft.

Adoptée à l'unanimité

6.2.3. Déclaration de compétence – Boues des fosses septiques – Entente (MRC)

L'information est déposée aux membres du conseil.

15 06 092

6.2.4. Logo de la municipalité (version électronique)

ATTENDU que la municipalité n'a pas de version électronique, de bonne qualité, de son logo;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la municipalité demande à l'entreprise Taïga communications de redessiner le logo de la municipalité et de le réaliser en format de source vectoriel (avec extension .ai ou .eps) pour un montant approximatif de 300\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.2.5. Information – Promotion des services aux proches aidants et aux aînés de la MRC de Coaticook

L'information est déposée aux membres du conseil.

6.2.6. Lettre de démission de Madame Michèle Dutrisac-Kilburn

La lettre de démission de Madame Michèle Dutrisac-Kilburn, présidente du Comité consultatif en urbanisme (CCU), est déposée aux membres du conseil.

6.2.7. Lettres de remerciements

Les lettres sont déposées aux membres du conseil.

6.2.8. FQM – 74^e Congrès annuel

Le point est reporté à la prochaine assemblée.

15 06 093

6.2.9. Entretien de la patinoire 2015-2016 – Jean-François Cliche

ATTENDU que Monsieur Jean-François Cliche, résidant de Barnston-Ouest, a déposé une offre de services pour l'entretien de la patinoire de Kingscroft pour la saison 2015-2016;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

Que la municipalité octroie le contrat d'entretien de la patinoire du parc de Kingscroft pour la saison 2015-2016 à Monsieur Jean-François Cliche pour le montant de 3 500\$.

Qu'une entente de service pour l'entretien de la patinoire soit signée entre le Comité des Loisirs de Barnston-Ouest et Monsieur Cliche.

Adoptée à l'unanimité

15 06 094

6.2.10. Demande de Madame Denise Mayrand – Acte de servitude

ATTENDU que la corniche du garage, de la résidence sise au 745, chemin Hunter (immatriculée 8896 68 0182), contrevient à l'article 983 du *Code civil du Québec* en ce qui a trait à l'égout des toits pour sa partie empiétant à l'extérieur de la limite Est du lot numéro 5 074 949 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, en la municipalité de Barnston-Ouest;

ATTENDU que la corniche de ce garage empiète sur le lot 5 074 954 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, en la municipalité de Barnston-Ouest, contrevenant de cette façon à l'article 983 du *Code civil du Québec* en ce qui a trait à l'égout des toits, constituant ainsi une charge apparente contre ce lot;

ATTENDU qu'il est opportun d'accorder un droit de servitude afin de régulariser cette situation;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la régularisation de l'occupation sans possibilité d'en aggraver la situation par l'octroi d'une servitude réelle à cet effet.

Que les frais afférents à cette démarche juridique soient entièrement aux frais de la propriétaire du 745, chemin Hunter ou de ses ayants-droits.

Que le conseil municipal autorise monsieur Johnny Pizar, maire et madame Sonia Tremblay, directrice générale à signer le document notarié si référent.

Adoptée à l'unanimité

15 06 095

6.2.11. Nomination au Comité Forêt – Jori Baldwin

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la municipalité nomme Madame Jori Baldwin, résidante de Barnston-Ouest, membre du Comité Forêt.

Adoptée à l'unanimité

15 06 096

6.2.12. Nomination au Comité consultatif en urbanisme (CCU) – Linda Morin

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu;**

Que la municipalité nomme Madame Linda Morin, résidante de Barnston-Ouest, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

Adoptée à l'unanimité

6.2.13. Correspondance – Madame Lyriane Carignan-Perron

La lettre est déposée aux membres du conseil.

15 06 097

6.3.1. Avis de motion – Règlement 248-2015 relatif à la circulation restreinte des camions et des véhicules-outils sur le réseau municipal

Avis de motion est donné par la conseillère Ginette Breault qu'à une prochaine séance du conseil, un règlement relatif à la circulation restreinte des camions et des véhicules-outils sur le réseau municipal sera présenté pour fin d'adoption.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement lors de son adoption est faite en même temps que le dépôt du présent avis de motion. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil.

7.1. Rapport de Monsieur le Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

8.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2015.

9.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2015.

15 06 098

9.2. Contrat de déneigement du chemin Way's Mills – Ministère des Transports

ATTENDU que la municipalité a conclu une entente avec le Ministère des Transports du Québec quant à l'exécution du contrat relatif aux travaux de déneigement pour le dossier « 9010-15-4948 - Déneigement, déglacage, fourniture des matériaux et site d'entreposage » pour l'entretien du chemin de Way's Mills ;

ATTENDU que le montant du contrat accordé à la municipalité n'excède pas 25 000\$;

ATTENDU que la municipalité n'a pas la machinerie requise afin d'effectuer le déneigement du chemin de Way's Mills ;

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu;**

Que la municipalité octroie à l'entreprise 3089-7128 Québec Inc. le contrat de déneigement du chemin de Way's Mills pour un montant 19 982.33\$ (taxes incluses).

Que le contrat est d'une durée d'un an (saison 2015-2016) incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes.

Adoptée à l'unanimité

15 06 099

9.3. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour l'enrobé bitumineux sur le chemin Kingscroft

ATTENDU que l'inspecteur municipal a reçu un estimé pour lesdits travaux qui sont évalués à 86 363\$, avant les taxes applicables ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) fournisseurs d'asphalte dans le but d'effectuer la réfection d'une partie du chemin Kingscroft, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

15 06 100

9.4. Réfection du pavage au-dessus d'un ponceau, chemin Holmes

ATTENDU que la municipalité doit assurer la réfection du pavage au-dessus du ponceau n°3455-00, sur le chemin Holmes ;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;**

Que la municipalité octroie le contrat de réparation du pavage au-dessus du ponceau n°3455-00 sur le chemin Holmes à l'entreprise Couillard Construction pour un montant de 3 080\$, plus les taxes applicables.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

15 06 101

9.5. Résolution autorisant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de gravier

ATTENDU que les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent à 8 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié a été évalué à moins de 100 000\$;

POUR CE MOTIF

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect de la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

9.6. Fête du Canada

Le bureau municipal sera fermé lundi le 29 juin 2015 pour le Fête du Canada et ouvert le mercredi 1^{er} juillet 2015.

15 06 102

9.7. Vacances estivales

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Ghislaine Leblond et il est résolu ;

Que le bureau municipal soit fermé du 3 août au 14 août 2015.

Qu'en l'absence de la directrice générale lors de la séance ordinaire du conseil prévue le 3 août 2015, que Madame Ghislaine Poulin Doherty, résidente de Barnston-Ouest et directrice-adjointe à la municipalité du Village d'Ayer's Cliff, agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

15 06 103

10.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 4 mai 2015 – 15-05-080	26 704.29\$
B) Dépenses incompressibles – mai 2015	29 209.84\$
C) Salaires mai 2015	9 676.45\$
D) Comptes à payer au 1 ^{er} juin 2015	85 034.26\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,

Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 123 920.55\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité.

12. 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

15 06 104

13. Levée de la séance ordinaire du 1^{er} juin 2015

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h52.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE, SEC.-TRES.